



SERVICE COMMUN DES LABORATOIRES

GRUPE DE TRAVAIL DU COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIAL

DECLARATION PREALABLE

Les personnels du SCL ont de vives inquiétudes et attendent des réponses à leurs interrogations sur toute une série de questions et notamment les fermetures d'établissements, les transferts de domaines, le devenir des prélèvements alimentaires, l'exigence de taille critique, le recours à la contractualisation pour les recrutements...

En effet, quel est le devenir des laboratoires chargés de la sécurité alimentaire dans les projets de la mission inter-inspection (DGAL – DGCCRF) ? Vous avez rencontré la Directrice générale de la DGCCRF hier, qu'en ressort-il qui puisse impacter le SCL ?

De même, s'agissant des transferts d'une partie des missions fiscales de la DGDDI à la DGFIP, quelles en seront les conséquences sur l'activité des laboratoires ?

Les syndicats CFDT-SOLIDAIRES-FO-CGT marquent leur attachement au maintien des missions, des effectifs, du réseau et des sites du SCL, pour un service public de laboratoire officiel dans les ministères économiques et financiers.

Les représentantes et représentants siègent donc aujourd'hui pour défendre les intérêts des personnels, mais n'approuvent en aucune façon le projet soumis du Cadre d'Orientation Pluriannuel 2020-2022. Si ce document était présenté en comité technique, les élu-e-s CFDT-SOLIDAIRES-FO-CGT voteraient donc contre ce COP.

Les syndicats CFDT-SOLIDAIRES-FO-CGT dénoncent également la dégradation continue du dialogue social au SCL (absence des administrations de rattachement dans les instances, transmission tardive des documents, multiplication en cours des motions etc.), la mainmise de plus en plus étroite de la RH de l'UD sur le réseau, et l'absence d'échanges et de réponses de l'UD aux questions des personnels.